

Ex bibliotheca Taborotiana

J'ai eu l'occasion de signaler voici plus ou moins longtemps deux ouvrages ayant appartenu à Etienne Tabourot, seigneur des Accords¹ : les *Poematum libri quatuor* de Du Bellay (Paris, F. Morel, 1558)² et les *Noctes Atticae* d'Aulu-Gelle (Lyon, A. Gryphe, 1565)³. L'exercice qui consiste à rassembler les *membra disjecta* d'une bibliothèque dispersée, n'est pas sans intérêt pour l'histoire littéraire, voire le commentaire éditorial, puisque Tabourot cite aussi bien Aulu-Gelle⁴ que Du Bellay poète néo-latin⁵ dans ses *Bigarrures*. On aura noté que, dans les deux cas, les volumes signalés ne faisaient pas partie des fonds publics, mais ont dû

1. Il n'existe qu'une seule monographie sur cet écrivain, la thèse de CHOPTRAYANOVITCH (Georges), *Etienne Tabourot des Accords (1549-1590). Etude sur sa vie et son œuvre littéraire* (Université de Dijon), Dijon, Belvet, 1935 et Genève, Slatkine, 1970. L'édition du premier livre des *Bigarrures* par Francis Goyet (Genève, Droz, coll. « Textes littéraires français », 340, 1986, t. II, p. 217-225) recense toutes les études parues entre la thèse de G. Choptrayanovitch et la parution de cette édition. Notre connaissance de Tabourot a été renouvelée par le colloque organisé à Dijon du 25 au 27 mai 1988 (*Tabourot, seigneur des Accords. Un Bourguignon poète de la fin de la Renaissance*, p.p. F. Moureau et M. Simonin, Paris, Klincksieck, 1990). On trouvera, dans ces actes (p. 16-18) et dans l'édition F. Goyet (t. I, p. VIII-XVI) une biographie.

2. *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, t. 59, 1997, p. 335.

3. *Nouvelles du livre ancien*, n° 101, printemps 2000, p. 4.

4. Voir l'éd. F. Goyet, t. I, f. 52v°, 136r°, 202v°.

5. *Ibid.*, t. I, f. 89v°.

DELLE VITE
DE' FILOSOFI
DI DIOGENE LAERTIO.
LIBRI X.

RIPIENI D'ISTORIE GIOVEVOLI;
Soggetti piaceuoli, Esempi morali, & di Senterze graui,

Ridotte nuouamente à l'intero numero, & à l'ordine di quelle di Laertio stesso: accresciute, & migliorate di molto, da quelle, ch'erano le date fuori nelle passate edizioni.

Dal r. p. f. Gio. Felice Astolfi.

Con l'Aggiunta d'vn Compendio delle Vite de'più illustri ORATORI, & POETI, che sieno fioriti per tutto'l mondo ne' secoli adietro.

Abbellite pur' hora di figure bellissime di Giosefo Saluati; & accomodate a luoghi loro.

Con due Taquole, vna delle Vite de'Filosofi, e l'altra delle Vite de' de gli Oratori, & Poeti.



IN VENETIA, Appresso Gio. Battista Bertoni Libraro.

Al segno del Pellegrino. MDGVI.

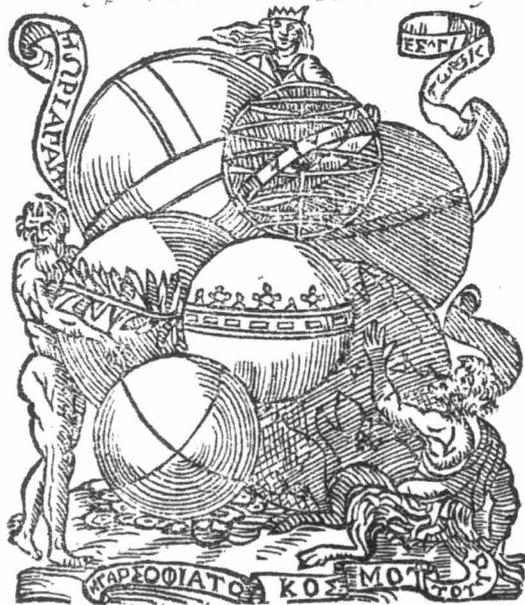
Con Licentia, de' Superiori. Et Priuilegio.

AGGIUNTA ALLE VITE DE' FILOSOFI.

NELLE QVALLI SONO DESCRITTE
IN FACILE COMPENDIO LE VITE
DE GLI ORATORI,
ET
POETI ANTICHI.

Con licenza de' Superiori, & Privilegio.

A tous Accords.



IN VENETIA Appresso Gio. Battista Bertoni

Al segno del Pellegrino. MDCVI.

quitter une collection privée pour passer dans une autre ; leur mise en vente les ayant brièvement fait paraître à la lumière ⁶.

Comme cela se produit souvent, une découverte en a amené une autre, et la note des *Nouvelles du livre ancien* m'a valu d'apprendre l'existence d'un exemplaire de Diogène Laërce (Venise, G. B. Bertoni, 1606), lui aussi revêtu d'un *ex-libris*, lui aussi dans une collection privée ⁷. Le volume réunit deux parties d'un même ouvrage et comporte deux pages de titre. La première porte la mention : « Taboroti est. 1607. » ; la seconde « A tous Accords » ⁸. Evidemment, compte tenu de la date de parution, il ne pouvait s'agir d'un livre ayant appartenu à Tabourot lui-même, mort en septembre ou octobre 1590. Ce volume a été acquis par le fils aîné de l'écrivain ⁹, Guillaume, né en février 1573, qualifié d'« avocat » dès 1591 et qui s'occupa d'architecture. La comparaison de l'*ex-libris* avec la signature de l'acte reproduit par Henri Gulczynski ¹⁰ ne laisse aucun doute. Guillaume, qui avait hérité de la bibliothèque paternelle, constitua pour son propre compte une importante collection, dispersée à sa mort, le 19 octobre 1644 ¹¹. Tel quel, ce modeste témoignage nous renseigne sur ce que furent les lectures d'un personnage de la haute-bourgeoisie dijonnaise. Détail qui n'est peut-être pas dénué d'importance psychologique : on remarquera la similitude des signatures du père et du fils, ainsi que l'utilisation par celui-ci de la devise de celui-là ¹².

Gilles BANDERIER,
Mulhouse.

6. La Bibliothèque municipale de Dijon conserve la page de titre d'un exemplaire du *De Rerum Varietate* de Cardan (Bâle, Henric-Petri, 1557), avec signature d'Etienne Tabourot (sous la cote Autographe G.F. 3305). Je suis reconnaissant à MM. André-Pierre Syren et Gérard Rico de me l'avoir signalé. Le *De proprietatibus rerum fratris Bartholomei Anglici* (Bâle, Richel, 1474 ; cote 20426) a peut-être également appartenu à notre auteur.

7. Celle de M. Marcel Israel (Strasbourg), que je remercie amicalement.

8. On les trouvera reproduites supra.

9. CHOPTRAYANOVITCH (Georges), *op.cit.* note 1 p. 38-39, 93-96.

10. « Les Tabourot et l'architecture », *Tabourot, seigneur des Accords*, p. 41.

11. CHOPTRAYANOVITCH (Georges), *ibid.*, p. 25, note 2. Un manuscrit des œuvres de Salluste, conservé à la Bibliothèque Nationale (Parisinus 16024) porte l'inscription « Taboroti est ex antiquiss. Bibliotheca » (voir l'édition A. Ernout, Paris, Les Belles Lettres, 1974, p. 37). Avait-il appartenu au père, au fils, ou aux deux ?

12. Theodecte Tabourot (mort le 7 février 1631), le deuxième fils d'Etienne, utilisait également la devise « A tous Accords » (voir les *Marmoria arundelliana*, Londres, John Bill, 1629 ; B.M. Dijon 12729).